

Sacrifier les Vaudois sur l'autel de l'écologisme?

La révision de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) vise la neutralité du Canton de Vaud en termes d'émission Co, et le renforcement de son autonomie énergétique. Concrètement, la rénovation de bâtiments à marche forcée et la production locale d'énergie seront imposées. L'investissement est estimé à 20 milliards , c'est-àdire près de 25'000 francs par Vaudois. L'impact climatique s'avère douteux malgré ce coût mirobolant: d'une part, même si le Canton de Vaud bannissait toutes les émissions de gaz à effet de serre de son territoire, cela n'aurait qu'un impact infime sur les émissions mondiales. D'autre part, si l'on juge qu'il est néanmoins nécessaire d'avoir un Canton neutre en termes d'émissions carbone, ceci serait atteint pour un coût 400 fois inférieur en investissant dans des projets de réduction de CO₂ à l'étranger. Le volet «indépendance énergétique» semble aussi nébuleux: le Canton de Vaud couvre déjà près de 50% de ses besoins avec des sources énergétiques vaudoises et suisses. Produire toute l'énergie dans le Canton doublerait le coût moyen de l'énergie. Ceci engendrerait une forte inflation et le risque d'une crise économique majeure comme celle vécue lors du COVID. Finalement, quelque 12'500 emplois supplémentaires seraient nécessaires, dont près de 10'000 recrutés hors canton. Dans un marché du logement au taux de vacance inférieur à 1 %, ceci pourrait faire grimper encore plus les loyers et générer de l'inflation. Tel un slogan politique, la nouvelle loi sur l'énergie LVLEne est une apologie de l'écologisme. Son impact sera infime sur le climat et sur l'indépendance énergétique, mais ses effets collatéraux seront délétères sur le niveau de vie des Vaudois.